

À Paris, le 27 août 2012

Madame, Monsieur,

Nous prenons connaissance de votre courrier datant du vendredi 3 août adressé à Elise Lucet, [redacted], [redacted] et nous mêmes.

Vous y manifestez votre mécontentement de ne pas avoir été présents dans le reportage consacré à Pierre Meneton, diffusé le 1 juin 2012 dans l'émission Cash Investigation, alors même que le 3 mai, M. [redacted] était venu vous interviewer - en présence de Pierre Meneton - sur votre rôle au combien crucial dans le combat de ce lanceur d'alerte.

Tout d'abord, nous vous présentons toutes nos excuses pour ne pas avoir pris soin de vous informer de nos choix finaux décidés au tout dernier moment en salle de montage. L'émission était trop longue de 8 minutes, nous avons dû réduire la durée du sujet. Nous avons tout de même demandé à Pierre Meneton de vous prévenir mais il a malheureusement oublié, pris par ses nombreuses activités.

Il n'empêche, M. [redacted] aurait dû vous appeler directement pour vous informer.

Sachez pour votre information que ce journaliste avait insisté pour filmer cette séquence et souligner ainsi l'aide de votre fondation auprès des lanceurs d'alerte, ce pourquoi il avait également convié André Cicoella et Christian Vélot lors de l'interview.

Nous sommes d'autant plus désolés que nous respectons beaucoup le travail que mène votre fondation.

Comme M. [redacted] a eu l'occasion de vous l'expliquer au téléphone, nous préparons une nouvelle saison de Cash Investigation dans laquelle il est très possible que nous sollicitions les compétences de votre fondation pour nous éclairer sur telle ou telle enquête.

Si un nouveau tournage devait être organisé, nous vous assurons que nous ne répèterions pas la même erreur.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, nos sentiments les plus respectueux et nos excuses réitérées.